



Accusé de réception en préfecture
041-244100806-20160411-
CONSEIL11041614-DE
Date de télétransmission : 22/04/2016
Date de réception préfecture : 22/04/2016

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA SOLOGNE DES RIVIERES**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Du 11 avril 2016**

Le onze avril deux mille seize, à 18H00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Sologne des Rivières s'est réuni, en session ordinaire, en son siège social, après convocation légale sous la présidence de Monsieur Olivier PAVY, Président.

Etaient présents :

Nombre de membres
en exercice : 27

Nombre de membres
présents : 19

VOTE :

Pour : 23

Abstention : 0

Contre : 0

Adopté à l'unanimité

LA FERTE IMBAULT :

Madame Isabelle GASELIN et Monsieur Pascal COLART délégués titulaires,
MARCILLY-EN-GAULT

Madame Agnès THIBAUT déléguée titulaire,
ORÇAY

Madame Michèle MOREAU déléguée titulaire,
PIERREFITTE-SUR-SAULDRE

Monsieur Jacques LAURE et Michel CHAUVIN délégués titulaires,
SALBRIS

Monsieur Olivier PAVY, Monsieur Jean-Yves THEMIOT, Monsieur Jean
CHICAULT, Madame Françoise RANCIEN, Madame Christiane LALLOIS, et
Monsieur Stéphane DOUADY délégués titulaires,

SELLES-SAINT-DENIS

Monsieur Pierre MAURICE, Monsieur Max BURON et Madame Corinne
PENICAUD délégués titulaires,

SOUESMES

Monsieur Jean-Michel DEZELU et délégués titulaires,

THEILLAY

Monsieur Gérard CHOPIN, Madame Mauricette ROQUE et Monsieur Claude
LELAIT délégués titulaires

Absents excusés et Pouvoirs

Monsieur René POUJADE – Pouvoir Olivier PAVY

Madame Marie-Laure CHOLLET – Pouvoir Jean-Yves THEMIOT

Madame Emmanuelle ROEKENS - Pouvoir Christiane LALLOIS

Madame Marie-Lise CARATY – Sans Pouvoir

Madame Stéphanie DARDEAU – Sans Pouvoir

Monsieur Philippe DEBRE – Pouvoir Jean CHICAULT

Monsieur Jean-Pierre ALBERTINI – Sans Pouvoir

Madame Maryse SENE – Sans Pouvoir

Secrétaire de séance :

Monsieur Jean-Yves THEMIOT

OBJET : -----

COMPTES DE GESTION 2015

**BUDGET ANNEXE
DE L'OFFICE DU TOURISME SOLOGNE DES RIVIERES**

Après s'être fait présenter le budget primitif de l'exercice 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titre de recettes, ceux des mandats, le compte de gestion dressé par le Trésorier accompagné des états de développement des comptes des tiers, ainsi que l'état de l'actif, du passif et des restes à recouvrer et restes à payer,

Après s'être assuré que le Trésorier a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés,

Après s'être assuré que le Trésorier a passé dans ses écritures toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites,

1 - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 01 janvier au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire,

2 - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes,

3 - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire

DECLARE

- que le compte de gestion du budget annexe de l'O.T.S.R. dressé, pour l'exercice 2015, par le Trésorier, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

Fait et délibéré en séance les, jour, mois et an sus-indiqués,
Et ont signé avec nous les membres présents,
Pour copie certifiée conforme.

